

219C0582
FR0010207795-OP006-AS04

3 avril 2019

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

HARVEST

(Alternext)

Le 3 avril 2019, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société HARVEST, déposée par Lazard Frères Banque et Alantra Capital Markets¹, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Winnipeg Participations (cf. D&I 219C0577 du 3 avril 2019).

La note d'information de la société Winnipeg Participations (visa n°19-130 en date du 2 avril 2019) et la note en réponse de la société HARVEST (visa n°19-131 en date du 2 avril 2019) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte du **4 au 26 avril 2019** inclus.

Société Générale se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de l'initiateur, des actions apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre portant sur la totalité des actions HARVEST visées par l'offre.

Une procédure semi-centralisée par Euronext Paris est également mise en place afin de permettre la prise en charge par l'initiateur des frais de courtage des actionnaires vendeurs.

Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

¹ Seule Lazard Frères Banque garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'initiateur dans le cadre de l'offre.